



CAHIER DES CHARGES du tour de qualification

« Championnat du Monde Amateurs – WAGC édition 2023 » Sélection de l'Equipe de France

Cette charte a pour objectif de garantir la qualité d'organisation du Championnat National de sélection de l'équipe qui représentera la France lors du Championnat du Monde Amateurs WAGC 2023.

Le Championnat de la WAGC-France est une compétition prestigieuse, attirant de ce fait, un grand nombre de golfeurs.

Ce Championnat est régi selon le cahier des charges suivant :

Présentation :

Le WAGC est le plus grand championnat du monde de golf, dédié aux amateurs.
46 pays sont en compétition.

Le WAGC est ouvert à tous les niveaux d'index; il est mixte et ouvert aux juniors.

Toutes les étapes se font en NET laissant une chance identique à chaque joueur(se).

En France, le Championnat débute, au choix des golfs participants, par un tour qualificatif, soit:

- en individuel: 5 séries (Série 1: 0-5,4, série 2: 5,5-10,4, série 3: 10,5-15,4, série 4: 15,5-20,4 et série 5: 20,5-25,4), avec 1 joueur qualifié par série.

- en scramble à 2: 2 séries (0-15.4 et 15.5-25.4), avec 1 équipe qualifiée par série.

Les joueurs gagnants poursuivront en demie finale, en individuel dans leur série respective (Série 1: 0-5,4, série 2: 5,5-10,4, série 3: 10,5-15,4, série 4: 15,5-20,4 et série 5: 20,5-25,4) sur 4 des plus beaux parcours de la région PACA.

Un CUT de 15 à 20 joueurs par série donnera accès à la Finale Nationale qui se jouera le jour suivant.

Les 5 gagnants (1 de chaque série) constituent l'Équipe de France qui concourt en équipe et en individuel au Championnat du Monde.

Formule de jeu :

Individuel - Stableford – sur 2 dates

Sera prise en compte la meilleure des deux cartes en NET dans chacune des 5 séries.

Série 1: 0-5.4, série 2 : 5.5-10.4, série 3 : 10.5-15.4, série 4 : 15.5-20.4 et série 5 : 20.5-25.4

5 joueur par série sont requis pour valider les qualifications.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 5 joueurs, elle est jumelée à la série immédiatement voisine.

Exemple: série A: index 0 à 5.4 = 2 joueurs et série B: index 5.5 à 10.4 = 6 joueurs.

Jumelage A et B: Index série 0 à 10.4 = 8 joueurs et 1 qualifié en NET.

Le joueur qualifié réintègre sa série d'origine pour le tour national.

Scramble à 2 - Stableford - sur 2 dates

Sera prise en compte la meilleure des deux cartes en NET de l'équipe dans chacune des 2 séries.

Série 1 : Index 0 à 15.4 et série 2 : Index 15.5 à 25.4.

Le joueur ayant le meilleur index déterminera la série de jeu de l'équipe. Il recevra 0.35 points de son index.

Le 2ème joueur(se) recevra 0.15 points de son index, mais quel que soit ce dernier, il sera **limité à l'index maximum de la série de l'équipe.**

20 équipes minimum sont requises pour valider les qualifications en 2 séries.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 10 équipes, les 2 séries seront jumelées.

Droit de jeu et green fee :

Le golf décide :

- des droits de jeu (**sans aucune rétrocession à WAGC**) et
- du prix du green fee pour les non-membres (avec un **tarif spécial compétition** permettant d'accueillir un maximum de joueurs).

Les golfs disposant de solutions de restauration pourront proposer en option des packages tournoi + restauration.

Les golfs disposant de solutions d'hébergement pourront proposer en option des packages tournoi sur 2 jours consécutifs + hébergement

ENGAGEMENTS WAGC :

- **Le joueur de chaque série (en individuel) ou les deux joueurs de chaque équipe des 2 séries (en scramble), arrivés premiers seront INVITES** pour poursuivre le championnat national en individuel et dans leur série respective.
- Le joueur de chaque série (en individuel) ou les deux joueurs de chaque équipe des 2 séries (en scramble), arrivés deuxième de série seront également qualifiés pour poursuivre, mais avec une participation financière.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 10 joueurs en individuel ou 8 joueurs en scramble de chaque golf, qui pourront aller au championnat de France WAGC.

ENGAGEMENTS DU GOLF :

Communication

- Tout programme ou calendrier édité par le golf doit annoncer cette compétition.
- Le golf s'engage à informer ses membres et éventuellement ceux des clubs alentours, du déroulement de la compétition.
- Le golf s'engage à installer des affiches annonçant la compétition.
- Le golf s'engage à afficher le règlement de la compétition.
- Le golf s'engage à communiquer à la WAGC-France la liste complète des joueurs inscrits avec leur **numéro d'abonnement ou d'inscription WAGC** au plus tard la veille de chaque tour du tournoi.
- Le golf s'engage à faire connaître à WAGC les désistements et les inscriptions de dernières minutes avant le début du tournoi.

Compétition

- Le golf s'engage à prévenir WAGC-France de toute situation exceptionnelle concernant le parcours, le calendrier des compétitions ou le club en général.
- Le golf s'engage à assurer la gestion sportive de la compétition.
- Le golf s'engage à communiquer à la WAGC-France la liste complète des résultats au plus tard 24h après chaque tour du tournoi.
- Le golf s'engage à mettre en place, gérer et assurer l'annonce des résultats **et la remise aux joueurs ou joueuses qualifiés des vouchers de qualification (fournis par WAGC-France)**, le dernier jour de compétition.